



## **Règlement Intérieur**

### **SPECIAL COVID 19**

#### **Les membres de l'équipe s'engagent à :**

- Respecter les directives et recommandations des pouvoirs publics en vigueur en matière de lutte contre le COVID-19
- Respecter le protocole sanitaire du parc "DIDILAND".
- Utiliser les produits virucides.
- Respecter et faire respecter les gestes barrières.
- Respecter et faire respecter la distanciation physique.
- Porter des masques.
- Se laver les mains avec du savon régulièrement ou utiliser le gel hydro alcoolique.
- Désinfecter les manèges après chaque client comme le veut le protocole.
- Prévenir la hiérarchie en cas de symptômes du COVID-19.
- Réintégrer l' équipe qu'après guérison et sur présentation d' un certificat médical



## **Règlement Intérieur**

### **SPECIAL COVID 19**

#### **Le client s'engage à :**

- Respecter toutes les consignes sanitaires à chaque manège ou stand etc...
- Respecter la distance physique de 1 Mètre (Marquage au sol)
- Utiliser le gel hydro alcoolique à chaque manège.
- Respecter les consignes de sécurité de l'opérateur du manège.
- Respecter le sens de circulation quand cela est demandé
- Porter un masque dans l'ensemble du parc